



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dermatose nodulaire contagieuse

Question au Gouvernement n° 1101

Texte de la question

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Mme la présidente . La parole est à M. Patrice Martin.

M. Patrice Martin . Madame la ministre, la France rurale vous regarde, et elle ne comprend plus. Face à la dermatose nodulaire contagieuse, la réponse de l'État donne le sentiment d'une mécanique froide : on décrète, on abat, on passe à la suite – la fin brutale d'une vie de travail faite de sacrifices, d'investissements continus et d'engagements quotidiens.

Personne ici ne conteste l'impératif sanitaire, mais contenir ne signifie pas écraser. Cette crise ne doit pas être gérée comme un dossier plein de bureaucratie dégoulinante. Sur le terrain, la situation s'enflamme : manifestations, points de blocage, détresses et colères exprimées devant les préfectures.

L'enjeu est aussi institutionnel : la cohésion nationale ne saurait supporter des scènes qui voient nos agriculteurs, garants de notre souveraineté alimentaire, confrontés à nos forces de l'ordre, garantes, elles, de notre sécurité publique.

Pendant ce temps, la maladie progresse : l'Aude est le dernier territoire touché, portant à onze le nombre de départements où un foyer est apparu. Cette crise arrive dans un climat de ras-le-bol généralisé : réglementations, normes, baisse du budget de la politique agricole commune, concurrence déloyale et, bien sûr, le traité de libre-échange avec le Mercosur.

Le Rassemblement national vous le rappelle : cet accord constituerait un basculement irréversible. Il ne saurait être reporté, mais doit bien être définitivement refusé. Sa signature à la fin de semaine rendrait la situation encore plus explosive. Nos agriculteurs éprouvent constamment le sentiment de subir une politique décidée d'en haut, sans écoute, sans souplesse et sans respect.

Quand le gouvernement arrêtera-t-il, avec les représentants agricoles et les autorités sanitaires, un protocole de crise clarifié et proportionné, pour que les décisions ne soient plus vécues comme unilatérales ? Quand prendrez-vous enfin la pleine mesure de la détresse de nos agriculteurs et de nos éleveurs, dont je fais moi-même partie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire. Vous êtes éleveur ; nul ne mesure mieux que vous le ressenti des éleveurs d'Occitanie.

M. Jean-François Coulomme. Qu'est-ce qu'elle est démagogique !

Mme Annie Genevard, ministre . Si vous le permettez, je commencerai par dire deux mots de la situation sanitaire. Depuis le 29 juin, la France a connu un peu plus de 110 foyers infectieux, les premiers s'étant manifestés en Savoie et en Haute-Savoie. Au moment où je vous parle, elle ne compte plus aucun foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine. De ce point de vue, la situation est loin de nous échapper comme vous le laissez imaginer. Les territoires sont certes différents, mais en Savoie, nous avons vaincu cette maladie ; nous l'avons éradiquée et la vie a repris.

M. Jean-François Coulomme. Au prix de combien d'abattages ?

Mme Annie Genevard, ministre . C'est sur ce chemin d'espoir que je veux emmener la belle terre occitane désormais touchée.

Mme Marie Mesmeur. Ce n'est pas trop tôt !

Mme Annie Genevard, ministre . Cela passe d'abord par le déclenchement d'une campagne de vaccination massive, organisée, territorialisée et rapide, qui constitue le meilleur garde-fou contre la maladie.

Il faut aussi donner des perspectives à nos éleveurs, les rassurer, leur dire qu'il y a une lumière au bout du tunnel. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Je parle du repeuplement des élevages qui auront perdu des animaux. Il est très important de rappeler que la vie ne s'arrête pas avec la maladie. Celle-ci constitue une épreuve cruelle et douloureuse, dont nous prenons toute notre part et que nous comprenons intimement. Venant moi-même d'une région d'élevage, je fréquente les éleveurs depuis trente ans et je connais le lien intime qui les unit à leurs animaux. Ne me dites pas que notre gestion est technocratique, pas à moi qui connais si bien le monde de l'élevage. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Patrice Martin.

M. Patrice Martin . Vos propos inspirent confiance, mais sachez que, dans le monde agricole, la confiance se mérite et s'entretient ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur plusieurs bancs du groupe UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1101

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025